

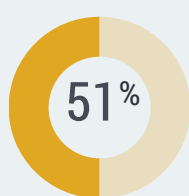
L'AVOCAT ET L'INFORMATION JURIDIQUE SUR INTERNET

ÉTUDE PROSPECTIVE RÉALISÉE ENTRE JUILLET 2015 ET JANVIER 2016 AUPRÈS D'UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF DE 1000 AVOCATS ET 5000 JUSTICIABLES FRANÇAIS.

L'INFORMATION JURIDIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

EN MOYENNE **11 200**
QUESTIONS JURIDIQUES POSÉES /
MOIS SUR INTERNET

Étude réalisée au cours du
second trimestre 2015



de ces questions
sont traitées par des
NON-PROFESSIONNELS
DU DROIT

1,3 %

seulement de ces
questions sont résolues
par des **AVOCATS**

SOLULAW a permis
aux **AVOCATS** de traiter
729 des **11 782** questions
posées depuis son
lancement le
20 Janvier 2016

LE JUSTICIABLE ET INTERNET

89%

Des justiciables utilisent
Internet pour trouver un avocat
ou s'assurer qu'il est capable de
répondre à leurs questions



Ces utilisateurs sont influencés par un facteur de décision
quasiment unique et similaire à tout secteur d'activité présent
sur le net :

69%

se redirigeront vers une
proposition qu'ils trouveront
sur la première page de Google

12%

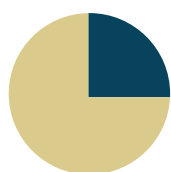
se répartiront entre les résultats
de la seconde page

19%

se répartiront sur les milliers de
résultats des pages qui suivent

LA PRÉSENCE DES AVOCATS SUR INTERNET

99%
d'avocats
figurent sur
Internet



1/4 des avocats contrôlent leur image sur
Internet directement au travers d'un site
internet régulièrement mis à jour ou des réseaux
sociaux actifs ou indirectement au travers de
plateformes spécialisées

3% d'avocats offrent une **SOLUTION DYNAMIQUE**
à leurs clients ou prospects au travers de
consultation en ligne, de prise de rendez-vous
à distance, de questions-réponses en ligne, etc.



LES AVOCATS FACE À LA TRANSFORMATION DU MARCHÉ DU DROIT



71%

des avocats
interrogés sont
intéressés par la
transformation de
leur profession et
les nouvelles
propositions
offertes par les
legal start-ups



68%

des avocats se
disent prêts à
innover pour faire
évoluer leurs
pratiques



64%

des avocats
rencontrent des
difficultés à évaluer
par eux-mêmes les
avantages ou les
risques de ces
LegalTech's et
préfèrent adopter le
principe de précaution